
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N°2018 – 16 du 17 janvier 2018
portant nomination de Monsieur **Bonaventure Gbékpodé KOUAKANOU** en qualité de Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2016-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 novembre 2017

D É C R È T E

Article premier

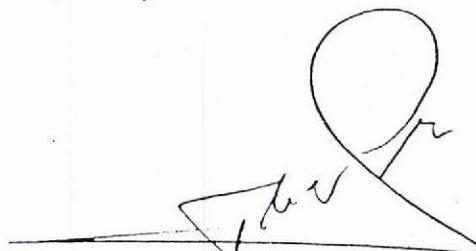
Monsieur **Bonaventure Gbékpodé KOUAKANOU** est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et
de la Pêche



Cossi Gaston DOSSOUHOUI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; RAAC : 2 ; MEF : 2 ; MAEP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
INTERESSE : 1 ; JORB : 1.